

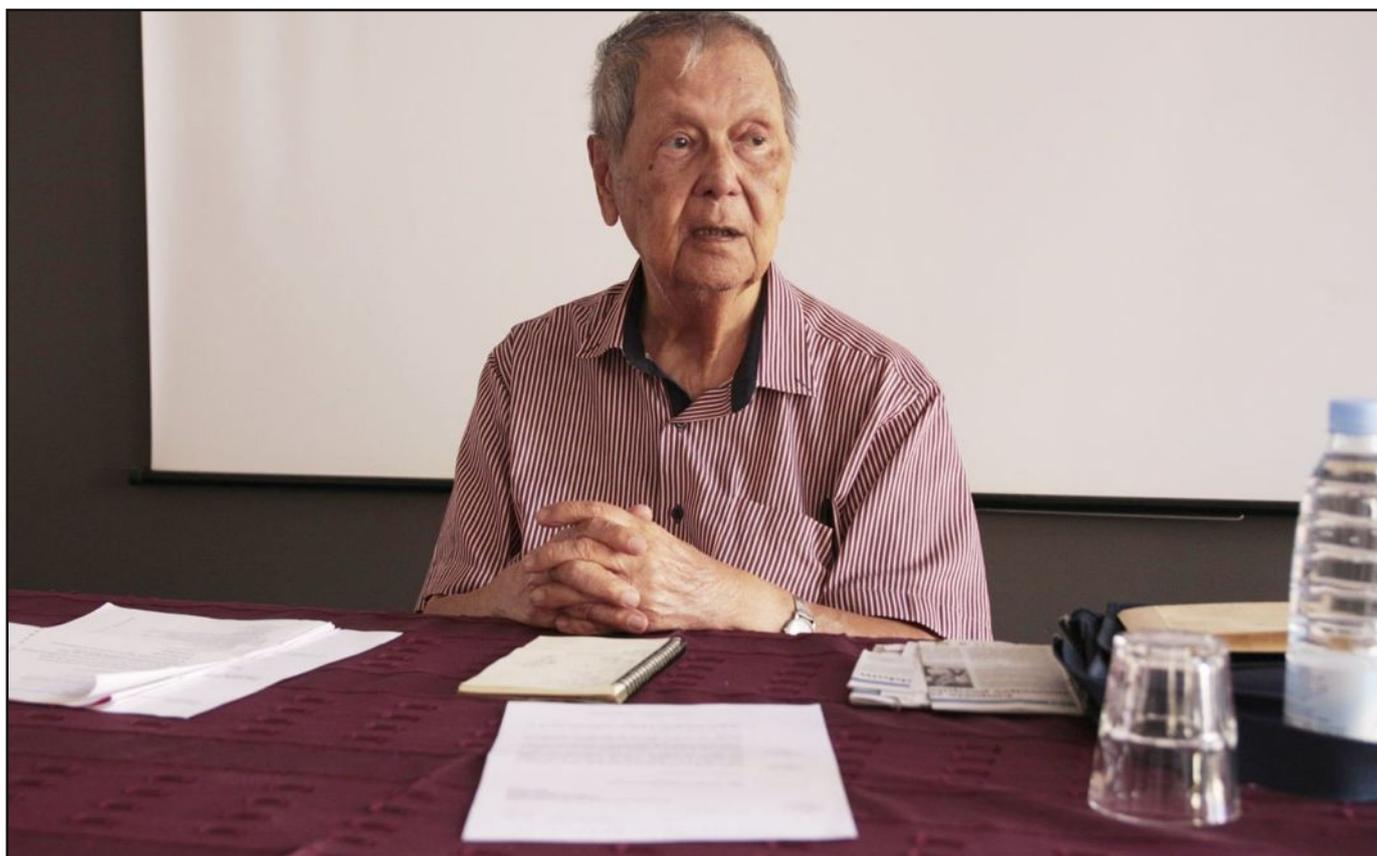
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18419 - 72ÈME ANNÉE

L'importance de 2016-2017

Informers les Réunionnais que « nous sommes à un tournant décisif »



Paul Vergès hier en conférence de presse.

Paul Vergès alerte sur l'importance décisive des années 2016 et 2017 et constate que ce n'est pas au centre du débat. « Nous sommes à un tournant décisif. Il faut montrer aux Réunionnais que l'important est de s'unir autour de l'essentiel ».

2016 et 2017 seront des années aussi importantes que 1945 et 1946, souligne Paul Vergès. Il constate également qu'en 1945-1946, toute l'opinion était tournée vers un seul problème, la fin du régime colonial et la demande d'intégration à la France. Force est de constater qu'aujourd'hui se déroulent des

événements au moins aussi importants, que les moyens de communication se sont considérablement développés mais que ce ne sont pas ces thèmes qui sont placés au centre du débat. L'actualité est en effet dominée par la succession des Salons et des Foires, autant de diversions qui éloignent les Réunion-

nais de leurs véritables préoccupations.

Changement climatique

Paul Vergès rappelle que La Réunion

a beau être un caillou au milieu de l'océan Indien, elle est soumise à des phénomènes planétaires qui préparent le monde de demain.

C'est tout d'abord le changement climatique sous le coup des activités humaines, en particulier les carburants fossiles. Les coraux sont malades. « Une zone aussi importante que la forêt amazonienne va mourir », ajoute Paul Vergès faisant référence aux récifs touchés dans le monde. « Nous avons ici des barrières coralliennes. Que deviendront les lagons ? Nous aurons un changement fondamental sur la géographie et l'aménagement de l'île ». Pour La Réunion, le changement climatique s'est traduit par la menace d'un cyclone exceptionnel le mois dernier. Notre île connaîtra à nouveau un cyclone aussi important que ceux de 1932 ou de 1948, ajoute le sénateur, car elle se situe dans une région du monde concernée par ce phénomène.

Or, c'est à ce moment que la Région décide de faire un nouveau port dans la zone de Bois-Rouge. Sera-t-elle encore longtemps une plaine avec la montée du niveau de la mer ? À Cambaie, une ville de 40 000 habitants est annoncée au bord du littoral. Les promoteurs connaissent-ils l'augmentation du niveau de l'océan Indien ? Et de rappeler que 5 îles des Salomon ont déjà disparu, les Marshall ont lancé un appel à l'aide internationale. Dans notre région, une grande partie des Seychelles, des Maldives seront englouties.

Croissance de la population

C'est ensuite la croissance de la population mondiale. De 7 milliards d'habitants en 2011, les projections annoncent 9,5 milliards pour 2050, 11 milliards en 2100. En une génération, ce sera une hausse de 2,5 milliards de personnes, soit la totalité de la population mondiale en 2050. Une situation qualifiée d'exceptionnelle et unique dans le monde. La Réunion est également en pleine croissance démographique. Moins de 250.000 habitants en 1946, 850.000 aujourd'hui alors que nous aurions pu être un million sans le BUMIDOM. Ce million sera atteint dans 15 ans.

Le phénomène d'augmentation de la population joue sur des continents entiers : Afrique, Asie et Amérique latine. Les conséquences sont considérables, avec d'importants déplacements de population. Le sénateur cite l'appel du pape à réflé-

chir à la solidarité dans le problème des migrants, alors que l'Europe leur ferme ses portes. Or des pays d'Europe voient leur population diminuer, l'Afrique atteint un milliard et en aura le double à la fin du siècle. La croissance démographique dans notre région bouleversera les 350 ans d'histoire de La Réunion. Madagascar comptera 55 millions d'habitants en 2050. C'est comme si à 800 kilomètres de la France, il y avait un état de 3,6 milliards de personnes.

Nous allons connaître cela à La Réunion, alors que notre île subit les conséquences économiques et sociales de l'inadaptation de la politique du gouvernement.

Qui s'intéresse à ces problèmes

« Quels sont ceux qui à La Réunion s'intéressent à ces problèmes ? Il faut informer les Réunionnais de ce caractère inévitable ».

L'évolution des forces économiques a débouché sur la mondialisation, avec un marché mondial et une organisation de la production à l'échelle planétaire.

La mondialisation, c'est le débat sur le prix de la canne à cause de la mondialisation du marché sucrier.

« C'est cela l'essentiel, et qui marquera profondément La Réunion dans les deux années qui viennent », ajoute le parlementaire. Mais dans l'actualité, le secondaire l'emporte en volume, comment aller vers l'essentiel ?

Egalité réelle

Sur les perspectives, Paul Vergès rappelle que le président de la République avait annoncé voici un an une réforme de tout l'outre-mer pour réaliser l'égalité réelle entre les populations de ces pays et la France. Une Réunionnaise a été nommée secrétaire d'État à l'Égalité réelle. Elle est venue en visite officielle en début de semaine, mais n'a rien dit sur la politique qu'elle compte mener pour atteindre l'objectif fixé par le président de la République alors que c'est sa mission.

Le sénateur constate l'ampleur du défi. La Réunion compte aujourd'hui près de 140 000 chômeurs. Pour leur donner un travail, il faudrait créer tous les ans et pendant 25 ans 5 000 emplois pérennes supplémentaires, car il faudra en même temps faire face à l'augmentation de la population active. La moitié de la popula-

tion vit en dessous du seuil de pauvreté. L'égalité réelle, c'est sortir 16.000 Réunionnais de la grande pauvreté par an, pendant 25 ans. « Qui peut y croire » ?

L'importance de la francophonie

Au cours de ces 25 ans, La Réunion sera amenée à s'intégrer dans une vaste zone de libre-échange allant du Caire au Cap. Ce sera la conséquence de l'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et le bloc économique de l'Afrique orientale et australe. Cela mettra en concurrence la production réunionnaise avec celle de nos voisins. Mais le bilan des 70 ans d'intégration, c'est une situation sociale différente entre La Réunion et les pays de sa région. Il existe malgré tout encore un atout, c'est la francophonie. Si des efforts sont faits pour que le français garde sa place dans notre région, alors elle sera une zone francophone de plus de 50 millions d'habitants en 2050.

Pour le moment, La Réunion dispose d'une avance sur ses voisins dans les domaines de la formation et de la recherche. Cela se vérifie notamment pour la canne à sucre, où l'expertise de La Réunion est reconnue internationalement.

Paul Vergès souligne que les besoins de Madagascar seront immenses, avec une population qui atteindra 100 millions d'habitants à la fin du siècle. La Réunion peut l'aider à développer une production agricole suffisante pour nourrir une telle population, en devenant une terre d'expérimentation dans l'agriculture. C'est une alternative à la fin des quotas sucrier, en réorientant la filière pour la mettre au service du rayonnement de La Réunion dans sa région. Mais si la francophonie décline et se restreint à La Réunion, alors un tel projet sera plus difficile à mener.

D'où cette conclusion : « nous sommes à un tournant décisif. Il faut montrer aux Réunionnais que l'important est de s'unir autour de l'essentiel ».

M.M.

Édito

Loi El Khomri : le terrain des luttes c'est la rue, pas l'Assemblée nationale

Le gouvernement a décidé hier d'utiliser l'article 49-3 de la Constitution pour faire adopter sans vote la loi El Khomri. Ce sera fait à condition que l'Assemblée nationale vote la confiance au gouvernement à la suite d'une motion de censure déposée par l'opposition. Cette procédure met fin à tout débat parlementaire sur un texte qui remet en cause le Code du Travail. Cette décision n'a pas manqué de susciter de nombreuses réactions, en particulier du côté des syndicats qui demandent le retrait pur et simple du projet de loi El Khomri.

CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL ont publié hier un communiqué commun. « Cette situation renforce la nécessité d'amplifier les mobilisations déjà engagées le 12 mai sur tout le territoire.

À partir de tous ces éléments, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse, UNEF, UNL et FIDL invitent leurs structures à organiser des assemblées générales avec les salarié-es pour débattre des modalités d'actions, de la grève et de sa reconduction.

Elles appellent leurs organisations à construire deux nouvelles journées de grèves et manifestations le mardi 17 mai et le jeudi 19 mai prochains.

De plus, elles n'écartent aucun type d'initiatives pour les semaines à venir, y compris une manifestation nationale ».

Avant même l'annonce de cette procédure exceptionnelle pour adopter une loi, les députés

réunionnais avaient une position très claire. Seul Patrick Lebreton était prêt à rejeter le texte. Ce n'est pas le cas d'autres parlementaires comme Huguette Bello. En effet, cette dernière a déclaré avoir déposé des amendements pour améliorer le projet de loi El Khomri. Cela voulait dire que pour que ces amendements puissent s'appliquer, la loi devait être adoptée, ce qui impliquait forcément un vote pour. À moins de voir cette parlementaire voter contre une modification de la loi qu'elle a déposée. Cet amendement portait sur l'extension des conventions collectives à La Réunion. Une pure action de communication, car justement le projet de loi El Khomri réduit à néant l'efficacité des conventions collectives, en privilégiant la création d'un Code du travail spécifique à chaque entreprise. C'est ce que rappelle le communiqué des syndicats CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL :

« Un code du travail par entreprise à l'opposé de la « hiérarchie des normes », élément protecteur et égalitaire, perdure dans le projet de loi. Scandaleux ! ».

Vendredi, ce sera le vote de la motion de confiance. Mais quoi qu'il arrive, les syndicats maintiennent la mobilisation. C'est donc dans la rue que se situera le terrain des luttes et plus à l'Assemblée nationale.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

La France prête à remettre en cause ses relations commerciales avec le Brésil, l'Inde, ou l'Australie ?

Avenir de la canne à sucre : Paul Vergès ne croit pas aux miracles

La Réunion ne fera pas exception à la mondialisation, c'est la menace sur la filière canne-sucre avec la fin du quota et du prix garanti l'année prochaine. 2016 sera donc la dernière coupe dont le produit a la certitude d'être vendu, mais en 2017 ?



La Réunion est un pôle d'excellence international dans la recherche variétale sur la canne à sucre.

Omniférence de presse, Paul Vergès est revenu sur une conséquence de la mondialisation : la menace sur les 18.000 emplois de la filière canne-sucre. Notre île est un pays de monoculture de canne à sucre. L'OMC a obtenu la fin du règlement sucrier comportant des protections et des subventions. C'est l'ouverture des marchés. Que deviendra La Réunion face à la concurrence du Brésil, Inde, Afrique du Sud ?

2016 sera la dernière coupe de canne normale, avec la garantie sur le volume et le prix. 2017 verra la fin du quota et du prix garanti de la principale production agricole de La Réunion, mais personne ne parle, a constaté Paul Vergès.

Certains espèrent que la France va se battre pour imposer à l'Europe des règles qui protégeront le sucre réunionnais de la concurrence mon-

diale.

« La France va-t-elle compromettre sa politique commerciale avec le Brésil, Inde et Australie pour sauver le sucre de La Réunion ? », interroge Paul Vergès, qui précise qu'il ne croit pas aux miracles.

Lettre au gouvernement

Il rappelle qu'il a écrit à Harlem Désir, secrétaire d'État aux Affaires européennes, au sujet des APE qui menacent non seulement la canne, mais toute la production réunionnaise. Le marché réunionnais sera en effet ouvert à la concurrence des marchandises produites dans tous les pays autour de La Réunion.

La zone économique de libre-échange est en marche, du Caire à Cape Town, dont les îles de la COI.

L'ultime étape est la signature de l'APE entre Union européenne et les représentants de 600 millions d'habitants.

Comment faire quand les droits de douanes et les taxes seront abolies ?

Paul Vergès demande donc au gouvernement de donner sa position sur cette question. Et de souligner que tous les courriers précédents adressés par le sénateur sur ce thème ont toujours obtenu la même réponse : le silence est total.

Sauvegarder les acquis sociaux

C'est pourquoi il avance une proposition qui prend en compte la croissance démographique de notre région, et les atouts accumulés depuis deux siècles par l'industrie sucrière réunionnaise en matière d'expertise.

L'industrie sucrière malgache devra être capable de faire face à un marché domestique de 100 millions en 2100. La Réunion pourrait être la base de rayonnement de la production industrielle et agricole dans toute la région. C'est la proposition de faire de La Réunion une terre d'expérience de l'innovation agricole pour la région. Mais il faut agir vite, car les deux atouts dont elle dispose ne dureront pas éternellement. Il s'agit de l'avance prise dans le domaine de la formation et de la recherche, ainsi que de la place de la francophonie dans l'océan Indien. C'est un moyen de sauvegarder les acquis sociaux dans un compromis avec l'intégration dans notre environnement géoéconomique.

Un collectif d'associations commémore le 10 mai à Saint-Denis

Appel à réparer le crime de l'esclavage

Avec la manifestation organisée par la commune de Sainte-Suzanne, celle d'un collectif d'associations réunis ce mardi matin était la seule organisée pour commémorer la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.



mandant d'organiser une cérémonie. Cette absence constitue une manière de maintenir les Réunionnais dans l'ignorance de leur histoire, a-t-il dit, afin qu'ils ne puissent pas avancer.

La célébration a commencé au son du maloya avec un message de Christophe Barret. Le militant culturel plaide pour la réparation du crime de l'esclavage. En effet, depuis le 10 mai 2001, la République a reconnu que l'esclavage est un crime contre l'humanité, par nature imprescriptible. Or, tout crime a droit à réparation.

Des rues rendent hommage à des criminels

Il a également dénoncé l'existence à La Réunion de noms de rue et de places qui rendent hommage à des personnages coupables de crimes contre l'humanité, tels que Colbert ou Labourdonnais. Il a rappelé son action visant à débaptiser les rues portant ces noms, pour les renommer avec ceux de résistants à l'esclavage. Puis Christophe Barret a déclamé un fonkèr. Il a été suivi par Gaël Vellayen qui a chanté un maloya. Après la prise de parole, les participants ont déposé des fleurs au pied du monument de Géréon et Jasmin. Pendant ce temps, plusieurs maloyas étaient joués : « Banm kalou banm », « Oté Sarda ».

Après une minute de silence, un cortège s'est formé, direction la place devant la Préfecture où se dresse une statue de Mahé de Labourdonnais. Le lieu était renommé hier Lakour 10 mai.

Deux actions ce 10 mai à La Réunion pour commémorer la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, une se déroule à Sainte-Suzanne organisée par la Mairie, et la seconde à Saint-Denis, à l'initiative de militants culturels.

Ce 10 mai à 10 heures du matin, un collectif d'associations s'était donné rendez-vous au Barachois, devant le monument rendant hommage à Géréon et Jasmin au Barachois. Cette statue est dressée sur le lieu de l'exécution de ces deux résistants à l'esclavage.

Où est la commémoration de l'État ?

En 1811, il avait participé à la révolte de Saint-Leu. Trahis par Figa-ro, les rebelles ont été tués ou capturés. Les survivants ont été jugés dans un procès destiné à faire un exemple, tenu dans la cathédrale de Saint-Denis. Les condamnés à mort ont ensuite été exécutés à différents endroits de l'île. Il s'agissait d'utiliser la terreur pour faire taire toute envie de révolte, rappelle Christophe Barret, un des organisateurs de la manifestation.

Ce dernier a également déploré l'attitude de l'administration, des élus et des parlementaires qui n'ont pas poussé le préfet à mettre en place une célébration officielle de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. D'après lui, tous les préfets ont reçu une circulaire leur de-

Oté

A nou désèy trouv par nou mèm nout shomin galizé dan tou-sa !

Matant zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, mi sava dir aou in n'afèr é moin lé sir sa i sava pa plézirasyone aou. Pou kosa ? Pars, si mi tronp pa, dopi in bon koup de tan zot l'aprè konfonn otour avèk alantour – in provèrb konmsa sa i doi fé plézir aou sa !-mé la pa pou fé plézir aou mi ékri so lète-la ; an kontrèr sé pou déplézir aou, myé mèm, mète z'ot né dann z'ot kaka d'rouj-de-fon. Kan i fo, i fo ! Ala in n'afèr sinp mé sinp avèk zot lé touzour konpliké. Sak zot i di ké lé shoz i marsh pa konm i dovré, zot na rézon la-dan, mé l'otèr sé z'ot gôsh ké l'aprè fé in shaplé la kouyonis é la pa konmsa va trouv in bon solisyon pou nout problèm rényoné. Si l'été la droit, Baya, lé shoz nora roul pli ron ké sa. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr kan vi di k'avèk la droit lé shoz nora roul ron, vi vé dir mi pans « ron konm la boul karé dsi la tab plate ». Pou kosa mi di sa ? Pars la pa in n'afèr d'gôsh ou d' droit mé in n'afèr d'politik. Pou nou, matant, La Rényon la bézoin son dékolonizasyon : i fo fèr tèt fason ké bann kalpate nout dévlopman i détak anfin aprè soisant-dizan la départmantalizasyon.

Ankor kan mi di sa, mi pran prékosyon pars nana in bon pé péi l'afrik la fine-soidizan !- dékolonizé mé la-ba, konm isi, pa parèy san pour san, lo kolonyalis la sort par la port é la rant lo soir fénoir par la fènète. In-dé prèv ? Lo fran cfa l'aprè mine l'ékonomi bann péi l'afrik. Nana katorz péi k'i kontinyé pèye l'inpo kolonyal pou romèrsyé La Frans pou lo bon kou d'min la done azot avèk la kolonizasyon... Anplis ké sa, zot i doi propoz La Frans an promyé z'ot mine, sansa bèzman i pète. Si tètman ké bann péi dékolonizé lé pa vréman dékolonizé. A nou d'ésèye trouv nout shomin galizé pou sort la-dan. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« Dann oui la poin batay » - In kozman po la rout

Demoun i èm pa la kontradiksyon. Si ou i di lo kontrèr, donk si ou i port lo kontradiktoir, la pèrsone lé bon pou pète aou in kalote dan la gèl. Mèm in sinp nyans lé dézagréab pou désèrtin. Poitan i di lo déba-donk lo sobatkoz !- i anrishi la konvèrsasyon. Li la poin vréman lo tan pou anrishi pars dézord pou pété la pa loin. Sirtou si lo bann moun la fine pran inn-dé lèv-tèt. L'èr-la dézord dann park kaari ariv pli vit ancor. Mé si ou i di « oui » san okin romark, bin la lé bon : la sosyété i tonm dakor tout suit, kisoï koté la boutik, kisoï dann ron kart, kisoï ancor dann in rényonn famiy. Solman, parl pa la politik, parl pa la rollyon, évit kréтик inn é l'ot. Dann oui na poin bataye, mèm si sé in domi-oui, sansa in domi_kar d'domi oui. Ni artrouv !